



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 1850

Texte de la question

ANNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bertrand Pancher. Madame la secrétaire d'État chargé de l'écologie, la biodiversité, c'est-à-dire la diversité biologique de la vie, s'éteint à une vitesse croissante. En 2002, à l'occasion du sommet de la Terre de Johannesburg, les 191 pays présents s'étaient engagés à lutter contre la perte de la diversité à l'échelle planétaire à l'horizon 2010 : nous y sommes.

Les gènes et les espèces disparaissent à un rythme mille fois supérieur au rythme naturel, au point que la communauté scientifique parle d'une sixième grande crise d'extinction. La France, d'après l'Union internationale pour la conservation de la nature, compte 778 espèces mondialement menacées. Notre pays représente un véritable carrefour de la biodiversité réparti sur trois océans.

Je prendrai un exemple emblématique, celui des abeilles. Un tiers d'entre elles a disparu en Europe. Ce sont 30 % de la pollinisation qu'il sera nécessaire de compenser par des moyens humains et financiers. Demain, il faudra payer pour un service qui nous était jusqu'alors offert par la nature.

Il est urgent d'enrayer l'érosion de la biodiversité. Des mesures importantes ont été prises. Je pense à la " trame verte et bleue " ou au classement de grandes réserves, notamment en Guyane. Beaucoup d'autres questions restent à régler, comme celle du thon rouge ou de l'atoll de Tetiaroa, situé à quarante kilomètres de Papeete, que des bulldozers labourent actuellement pour y construire un grand hôtel, alors qu'il s'agit d'une réserve ornithologique remarquable.

Le moment ne serait-il pas venu, à l'occasion de l'année de la biodiversité, de sonner la mobilisation générale et d'informer le grand public sur ces questions ? Mais comment agir quand les Français ont la plus grande difficulté à définir la biodiversité, ce qu'elle recouvre, ce qu'elle apporte ?

Madame la secrétaire d'État, comment comptez-vous, en 2010, générer une telle prise de conscience et mobiliser chacun d'entre nous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État chargée de l'écologie*. Monsieur le député, vous avez raison, c'est bien de mobilisation qu'il faut parler concernant la biodiversité, c'est-à-dire la diversité des espèces animales et végétales qui nous entourent, puisque la moitié de notre alimentation et de notre pharmacopée en dépendent. Vous avez évoqué, à juste titre, l'exemple des abeilles : leur disparition nous coûterait 2 milliards d'euros chaque année.

Or j'ai bien conscience que nos électeurs nous demandent plus des routes que des trames vertes ou bleues : 66 % des Français n'ont pas conscience de la biodiversité, ils ne connaissent pas sa définition.

Aussi avons-nous décidé, avec Jean-Louis Borloo, d'organiser cette année une fête populaire de la nature, à l'instar de ce qui existe pour la musique. Cette fête aura lieu le 21 mai. Je vous invite, messdames, messieurs les députés, à convier dans vos parcs, dans vos espaces, les associations, afin d'y faire découvrir la nature à un large public.

D'autres actions seront menées en 2010, comme la création de nouveaux parcs, et notamment un -l'un des plus beaux - outre-mer, ou encore le lancement d'une mission pour définir les contours de ce que pourrait être une agence de la nature en France, chargée de gérer enfin de manière un peu cohérente l'ensemble de notre patrimoine naturel.

Je vous souhaite donc une excellente année de la biodiversité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe*

UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1850

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 janvier 2010